

⇒ Destinataires : Féminines nées en 2011
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 20 Mars 2025

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2024/2025 - Stage Sélection Départemental 16 - Féminines nées en 2011

Chère Amie Sportive,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes féminines nées en 2011, pour participer à un stage de préparation à la compétition Inter-Comités et aux futures échéances de la détection territoriale normande. Ce stage aura lieu :

DIMANCHE 23 MARS 2025, à BIHOREL
Gymnase Georges Hébert, Allée G Philippe (Le Chapitre)
Rendez-vous à 9h30 et fin vers 12h30
(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- L'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : Planning PREVISIONNEL des prochains stages de la Sélection 2011**

STAGE 16 : Dimanche 23 Mars 2025 (matin) - à BIHOREL

STAGE 17 : Dimanche 6 Avril 2025 (matin) - Lieu à déterminer

STAGE 18 : Dimanche 13 Avril 2025 (matin) - Lieu à déterminer

ICN - Compétition Inter-Comités : Weekend du 19/20 Avril 2025 à MONTIVILLIERS (76)

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 2011 FEMININES**

Référent : David PERRELLE ☎ 06 78 89 00 83 ✉ d.perrelle@gmail.com

Intervenant(s) : Julien BOSSUYT, Alexine HONNEUX, Maximilien FABRET

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Vincent THOUMYRE
Vice-Président
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ J. BARBIER - CTS LNHB
- ☐ R. MAZZOLI - CTF LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/SÉLECTION 76 FÉMININES 2011

STAGE SÉLECTION DÉPARTEMENTAL 16 - Dimanche 23 Mars 2025, 9h30-12h30 - BIHOREL

Référent : David PERRELLE ☎ 06 78 89 00 83 ✉ d.perrelle@gmail.com

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
BENAHMED-DAHO	KHEIRA	HAVRE	04/08/2011	170	DROITIERE	
BENHAMOUDA	SOPHIA	HAVRE	30/05/2011	141	DROITIERE	
BOUANGOLI	GLOIRE-CELESTE	QUEVILLY COURONNE	26/03/2011	182	DROITIERE	
CHAMPOUILLON	MERYMA	HAVRE	22/07/2011	169	DROITIERE	GB
FRESNARD	ISIS	EU	05/10/2011	172	DROITIERE	
LETELLIER	CHLOE	HAVRE	03/07/2011	154	DROITIERE	
LEVILLAIN	JULINE	QUEVILLY COURONNE	10/02/2011	170	DROITIERE	
MBODJI	TACKO	HAVRE	31/12/2011	143	DROITIERE	GB
MONFORT	ROMANE	QUEVILLY COURONNE	03/07/2011	158	DROITIERE	
NIANG	COUMBA	HAVRE	01/05/2011	145	DROITIERE	
PINEAU RAOUL	ANAELLE	BIHOREL	07/07/2011	172	DROITIERE	
POUPARDIN	EVA	GOURNAY	04/07/2011	158	DROITIERE	
RUBAN AKPAN	KELIA	QUEVILLY-COURONNE	11/10/2011	152	DROITIERE	
SIBY	SAOUDA	HAVRE	07/03/2011	150	DROITIERE	

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.